

## LES AFFAIRES INDIENNES

PRÉSENCE DES PROVINCES À LA CONFÉRENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. René Tremblay (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, le jeudi 4 juin, l'honorable député de Churchill a abordé la question de la conférence fédérale-provinciale sur les affaires indiennes et m'a demandé de révéler à la Chambre quelles provinces étaient disposées à se réunir dès maintenant et quelles provinces avaient demandé un délai.

Afin de mettre les choses au clair, je dois informer l'honorable député et la Chambre que la conférence fédérale-provinciale en question n'a pas été remise à la suite d'une requête formelle de l'une ou l'autre des provinces. On se rappellera que la conférence doit étudier les mesures nécessaires pour appliquer ou favoriser les buts et les objectifs sur lesquels on s'était généralement entendu à la conférence fédérale-provinciale qui s'est tenue à Ottawa en novembre dernier. Depuis lors, le gouvernement fédéral a élaboré certaines propositions offrant de bonnes possibilités d'accord général sur l'intervention fédérale-provinciale qui pourrait être nécessaire.

Les propositions sont si importantes et si complexes que j'en suis arrivé à la conclusion, après une étude complète, qu'une conférence en mai ne laisserait pas suffisamment de temps au gouvernement fédéral pour les mettre au point et les présenter aux provinces, ni aux provinces assez de temps pour les examiner convenablement. Il a donc été proposé aux provinces que la conférence soit tenue plus tard au cours de l'année, afin qu'elles aient plus de temps pour étudier la substance des propositions qui leur seront présentées à cette occasion.

**M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest):** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre informerait-il la Chambre si des invitations à cette conférence ont été envoyées au gouvernement du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest?

**L'hon. M. Tremblay:** Je ne le sais pas, mais je tiendrai la question pour préavis.

**M. Robert Simpson (Churchill):** Une question complémentaire. Le ministre dirait-il à la Chambre, relativement à la réponse qu'il nous a donnée, si certaines des provinces ont indiqué qu'elles n'étaient pas disposées à appliquer les programmes que la conférence devra ratifier? Si la conférence a lieu en octobre, les programmes seront retardés de six mois. Des entreprises très importantes ayant trait aux affaires indiennes seront différées de six mois.

[L'hon. M. Gordon.]

(Texte)

**L'hon. M. Tremblay:** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas au courant qu'un tel délai puisse avoir ces conséquences.

## QUESTION DE PRIVILÈGE

UN GROUPE N'AURAIT PAS ÉTÉ RECONNU PAR L'ORATEUR, CET APRÈS-MIDI

(Traduction)

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. l'Orateur:** Je dois avertir les honorables députés qu'une seule autre question pourra être posée avant le passage à l'ordre du jour.

(Texte)

**M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je ne voudrais pas retarder la période des questions...

(Traduction)

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Nous permettez-vous alors de poser d'autres questions supplémentaires? La période des questions est-elle terminée?

**M. l'Orateur:** En vertu du Règlement qui m'a été confié, une période de trente minutes est consacrée le mercredi aux questions; toutefois, la situation était plutôt spéciale aujourd'hui. Il y eut une longue déclaration de la part de la présidence et certaines autres questions, mais s'il s'agit ici d'une question de privilège, je crois que nous devrions l'entendre, pourvu qu'il s'agisse d'une question sérieuse.

(Texte)

**M. Marcoux:** Monsieur l'Orateur, ce ne sera pas long; je ne voudrais pas prolonger la période des questions d'une seule seconde.

C'est simplement pour vous faire remarquer qu'aucun député de notre parti n'a été reconnu, cet après-midi, pour poser une question.

(Traduction)

**M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Aujourd'hui, la période des questions n'a duré qu'une demi-heure. Il ne semble pas y avoir beaucoup d'objections, étant donné que mon honorable ami de Winnipeg-Sud-Centre est désireux de poursuivre les travaux de la Chambre, mais je pense qu'il faut signaler qu'aujourd'hui, alors que nous n'avons eu qu'une demi-heure à notre disposition, le ministre des Postes, le ministre des Finances, le secrétaire d'État et le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration ont tous fait des déclarations assez longues. Je ne fais que soulever la question. Si cette période